

## **Afrique du Sud : structurellement importatrice de blé à Long Terme**

Nous voici à notre 18<sup>ème</sup> et dernière étape de ce tour du monde des agricultures en période de récolte. L'Afrique du Sud est un pays qui a bien souvent fait la « une » de la presse non pas pour son agriculture mais pour sa vie sociale. Le pays a beaucoup évolué depuis la sortie de Nelson Mandela de Robben Island, le 11 février 1990 et son arrivée au pouvoir en 1994, mais les problèmes actuels restent sensiblement identiques à cette période. L'agriculture comme nous le verrons est un bon exemple des défis qui attend la nouvelle génération qui n'a pas connu l'apartheid mais qui vivra encore de nombreuses années avec les conséquences de celui-ci.

2<sup>nd</sup>e économie d'Afrique après le Nigéria, l'Afrique du Sud en est la première puissance agricole. Grande comme 2,3 fois la France, elle est seulement peuplée de 53 millions d'habitants, 80% d'homme de couleur (africain, indien, pakistanais, ...) et 20% de blancs. Cette population est très inégalement répartie dans le pays avec de grandes zones urbaines fortes de ghetto, facteur d'insécurité et de violence, des campagnes pauvres à faible densité et des zones arides. Il existe un développement d'une classe moyenne de 10 à 15 millions de jeunes blancs, métis ou noirs qui n'ont pas connu l'apartheid et qui ne souhaitent que consommer, s'amuser et faire des affaires.

### **L'agriculture, un secteur vital**

12 % de la surface est cultivable avec des zones intensives de culture. Le reste est constitué de larges zones boisées ou semi désertiques où l'on retrouve les fameux parcs animaliers. Le secteur agricole représente 2,4% du PIB et 4,8% de la population active. Un secteur vital pour ce pays car la croissance constante de ses exportations (quadruplement en 10 ans) a permis de dégager un excédent important de 2,7 milliards d'euros en 2014, essentiellement des fruits, des légumes et du maïs.

L'agriculture Sud-Africaine est autosuffisante à l'exception du blé, du soja et du riz qu'elle importe. Le paysage agricole en production végétale a considérablement évolué lors des 20 dernières années, à cause du climat et de l'économie. Il y a 30 ans, la principale zone de production de céréales à paille était l'Orange Free State (sud de Johannesburg). Le blé était la principale culture du pays. Le changement climatique progressif mais récurrent avec la rareté des pluies d'été puis les performances économiques du maïs puis du soja ont entraîné le développement à grande échelle de ces deux cultures. Le blé est maintenant principalement localisé près du Cap où les pluies d'été permettent normalement des semis dans de bonnes conditions.

Le maïs est devenu la première culture du pays (60% des surfaces) avec 12,3 MT de production dont 7,3 de maïs blanc à destination de l'alimentation humaine locale. Une culture qui, en année normale, est excédentaire et exportatrice. Le maïs a progressivement pris la place du blé dont les surfaces (13% des surfaces) ont régressé de près de 50% depuis

10 ans (divisé par 3 en 30 ans). La production est aujourd'hui de 1,6 MT pour une demande interne supérieure de 3 MT, en constante progression. L'apparition récente du soja (10% des surfaces), en rotation avec le maïs, a lui aussi donné un coup fatal au blé dont les surfaces se sont concentrés à plus de 50 % dans la région du Cap.

Côté animal, la production de volailles, comme partout dans le monde est en nette augmentation, celle de viande bovine aussi, avec notamment plus de 60% des tonnages produits en feedlots, le plus important engraisse en permanence 120 000 têtes sur 140 ha. Le lait, en autosuffisance voire légèrement excédentaire, est aux mains d'exploitation de plusieurs milliers de Vaches en production. Ces trois productions sont très intégrées et permettent à l'Afrique du Sud d'exporter chez ses voisins. Il existe une concentration importante des acteurs de la chaîne de production. Les places sont prises. Dans chaque segment (viande, lait), quelques groupes contrôlent l'ensemble de la chaîne de production. Avoir l'ambition de s'intéresser à ces secteurs nécessiterait des investissements importants ou des alliances stratégiques.

En farine là aussi 4 groupes majeurs développent 90% du business, dans la grande distribution les 5 plus grands groupes pèsent 92% de part de marché.

### **Un système dual des exploitations agricoles**

Pour bien comprendre les structures agricoles du pays, il faut revenir sur un événement historique, peu connu de nous français.

Contrairement aux autres pays de l'Afrique Sub-saharienne, l'essentiel des exploitations n'est pas constitué de petites structures familiales. La politique de l'apartheid a conduit à un démantèlement forcé et systématique des petites et moyennes exploitations agricoles noires qui, comme en atteste les études historiques, étaient à l'époque tout à fait compétitives et constituaient de sérieuses concurrentes pour les fermes détenues par les blancs. Les lois foncières de 1913 puis de 1936 en interdisant l'accès au foncier aux populations africaines et en décidant leur cantonnement sur 13 % du territoire ont conduit à la quasi-disparition des exploitations familiales noires. Les hommes ont été forcés à s'employer comme ouvriers dans les mines ou dans les exploitations agricoles blanches. Par ailleurs le déplacement et le cantonnement de ces populations dans des territoires ruraux densément peuplés, dépourvus des services de base et sous l'autorité d'un chef tribal ont conduit à la faillite de la petite agriculture noire sud-africaine et l'ont condamné. Cette situation, dont les effets sont encore largement présents aujourd'hui, rend extrêmement complexe et difficile la revitalisation d'une agriculture familiale marchande créatrice de valeur ajoutée, pourvoyeuse d'emplois et de revenus pour le plus grand nombre possible. Aujourd'hui l'agriculture sud-africaine se caractérise par son caractère dual avec la coexistence de systèmes de production radicalement différents, voire opposés, héritage de ce passé.

D'un côté, les agriculteurs commerciaux, blancs pour la plupart, dont le nombre d'exploitations est estimé à moins de 40 000. Ces agriculteurs mettent en valeur 84 millions d'hectares, soit plus de 80 % de la superficie agricole du pays en utilisant tous les moyens de production à la disposition de l'agriculture conventionnelle moderne. On estime qu'ils contribuent à hauteur de 95 % de la production agricole mise sur le marché. Ces exploitations sont de nature patronale, le capital d'exploitation est familial et la force de travail est pour l'essentielle assurée par une main d'œuvre salariée noire abondante, peu qualifiée et bon marché. Le nombre d'ouvriers agricoles employés sur ces exploitations s'élève à 670 000, bien qu'en baisse ils représentent encore 4,5 % de la population active.

De l'autre côté, une agriculture familiale, de subsistance pour l'essentiel qui concerne environ 2,9 millions de foyers, où la production agricole sur de micro-surfaces (jardins potagers pour l'essentiel) et l'élevage extensif de petits ruminants sont surtout destinés à l'autoconsommation. L'activité agricole ne permet pas, dans la plupart des cas, à ces familles de disposer d'une production suffisante pour couvrir leurs besoins alimentaires. L'activité agricole vise à apporter un complément alimentaire ou de revenus à des familles pluriactives et repose sur une main d'œuvre uniquement familiale.

Malgré la fin de l'apartheid en 1994 et la mise en place d'une réforme agraire, la situation des petites exploitations agricoles familiales n'a quasiment pas évolué. Alors que dans le même temps, les exploitations commerciales pour rester compétitives dans un marché largement ouvert à la concurrence internationale et sans aucune subvention de l'Etat se sont fortement concentrées (baisse de 20 % en 10 ans du nombre d'exploitations commerciales). Et phénomène récent, alimenté par le regain d'intérêt des investisseurs privés pour l'agriculture depuis la crise de 2008, certaines structures ont évolué vers un modèle agro-industriel détenu par des acteurs financiers, des banques commerciales, des fonds d'investissements ou des entreprises de service agricole, qui cherchent à diversifier leur portefeuille et qui intègrent l'ensemble de la chaîne de production sur de vastes superficies dans lesquelles l'agriculteur est parfois réduit au rôle de salarié. Si ces exploitations agro-industrielles ne représentent que 0,6 % des exploitations agricoles sud-africaines, elles contribuent à hauteur de 33 % de la production en valeur et s'inscrivent dans une stratégie d'extension régionale en Afrique Subsaharienne, notamment vers d'autres pays comme la Zambie, le Botswana ou la Namibie.

En 1994, à la fin de l'apartheid, pour concilier la demande des milieux d'affaires et de la Banque Mondiale d'une libéralisation du secteur jusqu'alors largement contrôlé par l'Etat et celle des électeurs de voir disparaître les soutiens aux exploitations blanches, le gouvernement a fait le choix d'une politique agricole libérale fondée sur le libre marché et la non-intervention. Cette politique a conduit au démantèlement des structures d'accompagnement et d'encadrement de la production, à la privatisation des grandes coopératives agricoles et à la disparition des aides agricoles dont bénéficiaient exclusivement les exploitations commerciales blanches. Le secteur agricole commercial sous l'effet de cette politique est désormais pleinement inséré au sein des marchés agricoles modernes (exportation, marchés à termes...), accompagnés par des services financiers innovants et par des services de vulgarisation performants issus du secteur privé.

Cette même année 1994, l'ANC, parti noir au pouvoir a souhaité aussi rétablir une égalité face à son histoire en conduisant une réforme agraire. Pendant 2 ans, chaque homme de

couleur qui pouvait prouver qu'il avait été spolié lors de l'apartheid, pouvait demander la terre de ses ancêtres. Il avait alors 2 choix soit avoir un retour en valeur, le gouvernement lui versait l'équivalent prix de ses terres et le fermier blanc qui valorisait les terres en gardant la propriété ; soit il récupérait tout simplement les quelques hectares de la ferme qui lui revenait et l'Etat compensait le fermier blanc. La population a peu réagi à cette offre et la grande majorité de ceux qui ont exercé ce nouveau droit ont choisi d'être indemnisés en valeur car ils n'avaient plus ni la capacité ni la compétence pour reprendre une activité d'agriculteur.

Les agriculteurs pensaient donc la situation figée depuis 1996 puisque le délai était terminé sur la revendication des terres. Par mesure politique, le président actuel, Jacob Zuma, fin 2014, a considéré qu'il fallait donner une nouvelle chance, dans le cadre de sa politique de discrimination positive pour la population défavorisée, avec un nouveau délai car de nombreux Sud-Africains et en particulier son fils (il a récupéré 17 fermes) n'avaient pas réagi assez vite. Il a donc promulgué pour plusieurs mois un nouvel échéancier de récupération de terres spoliées. Les fermiers blancs sont donc inquiets. Ils sont d'autant plus inquiets qu'au Zimbabwe, pays voisin, le président Robert Mugabe a carrément décidé d'exproprier les exploitations blanches au profit du peuple, entraînant une véritable chasse aux sorcières et plusieurs meurtres de fermiers. Les experts que nous avons rencontrés nous ont dit que les deux situations étaient bien différentes et que cette situation était impossible en Afrique du Sud mais ... l'impossible n'existe jamais. Autre sujet d'inquiétude, les attaques par des bandits de grand chemin de ces exploitations isolées et difficilement protégeables. Il y aurait eu en 20 ans 1600 assassinats de fermiers blancs pour raison de vols.

### **El Nino, un ennemi qui pourrait être mortel pour de nombreuses exploitations**

2015 restera dans les esprits comme une année à oublier bien vite. Peut-être pas aussi vite que les agriculteurs le souhaiteraient car 2016 se présente sensiblement identique. Une année de sécheresse comme on n'en avait jamais vu de mémoire d'homme. Les maïs et soja ont été particulièrement touchés avec une période de 5 mois sans aucune pluie. Les semis se sont déroulés dans de mauvaises conditions et surtout les maïs encore debout aujourd'hui sont très affectés. La récolte va probablement être inférieure de 30% à la fois pour le maïs blanc comme jaune. Traditionnellement exportatrice l'Afrique du Sud importera probablement au total entre 3 et 5 millions de tonnes cette année. La sécheresse actuelle va probablement affecter aussi les semis de blé qui devraient se faire dans de mauvaises conditions, une année de plus. Rappelons que seulement 10% des terres sont irriguées.

Dans un pays de tradition libéral, depuis la fin de l'apartheid, l'Etat a du réagir, en protégeant le prix du blé en interne, au risque de voir ses surfaces de blé diminuer encore. En effet, les 5 leaders de la meunerie étaient prêts à aller faire leurs emplettes sur le marché international, notamment avec l'Argentine qui ouvre ses frontières et qui n'est qu'à quelques jours de bateau. Russes et Kazakhs étaient eux aussi à l'affut et ils ont d'ailleurs été les premiers bénéficiaires des importations. Le gouvernement Sud Africain a institué des taxes à l'importation suivant une formule très compliquée, liée au cours du blé dans le

Kansas. Cette taxe évolue en fonction du cours mondial. Elle se situe à l'heure actuelle à 919 rands (eq 60 €uros). Cette action a permis de maintenir des prix rémunérateurs. Pour les agriculteurs qui ont eu la chance de pouvoir récoltée correctement, c'est une aubaine, pour les autres une catastrophe économique. Le coût de production se situe à environ 2,4 T/ha. Les rendements sont évalués en moyenne nationale à moins de 2 T/ha, en 2015. Il y aura des situations bien difficiles dans de nombreuses exploitations cette année. La situation est sensiblement la même en maïs avec des chutes de rendements prévus importantes mais aucune taxe n'a encore été institué sur les futures importations. Des rachats risquent de se réaliser par les grands propriétaires terriens.

### **Et la France dans tout cela ?**

L'Afrique du Sud a compris la formidable opportunité que pouvait représenter la hausse de la démographie et la création d'une nouvelle classe moyenne en Afrique Subsaharienne. Le continent africain aura une population supérieure à l'Asie vers 2070 d'après les analyses. Ce pays entend jouer un rôle majeur dans le futur développement du continent. Il veut être aussi un acteur géopolitique sur les matières premières agricoles comme minières. Il s'y emploie dès aujourd'hui. Les exportations agricoles et agro-alimentaires sud-africaines vers le continent africain ont été multipliées par 8,5 au cours des dix dernières années et représentent désormais le 1er marché en valeur (47 %) pour l'Afrique du Sud, devant l'Union Européenne (28 %). Ces échanges ont généré un excédent commercial de 2,5 Mds EUR en 2013. En plus du développement des exportations, les entreprises sud-africaines investissent massivement dans le secteur agricole et agro-alimentaire en Afrique avec en premier lieu l'ouverture de nombreux supermarchés par les 5 grands distributeurs sud-africains. De nombreuses entreprises et de nombreux agriculteurs ont commencé à migrer et à investir dans des fermes dans des pays voisins qui leur ouvrent les bras comme la Zambie, le Botswana ou le Mozambique.

D'autres pays comme la Chine, le Brésil, la Turquie et côté européen l'Allemagne et les Pays-Bas suivent le pas avec de grandes ambitions. Les français brillent par leur absence. Allons-nous continuer à laisser passer ce que de nombreux économistes considèrent comme le marché du XXIème siècle : le développement du continent africain !!! Les Sud-Africains sont très demandeurs de savoir-faire et d'influence en Afrique Subsaharienne. N'est-ce pas des pays où nous français pourrions répondre à certaines de leur demande, à la fois en termes de savoir-faire comme d'influence.